



Des images
de la France
en l'an 2040

Bref historique de *Territoires 2040*

Fin 2009, la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale lançait un nouveau programme de prospective, *Territoires 2040*. Celui-ci s'inscrit dans la tradition de réflexions menées par la DATAR depuis sa création en 1963 (*Une image de la France en l'an 2000* ou *France 2020. Mettre les territoires en mouvement*), qui explorent les futurs possibles du territoire national pour concevoir les politiques d'aménagement adaptées aux enjeux et défis identifiés. A ce jour, la démarche a mobilisé plus de 500 experts et acteurs territoriaux, issus du milieu universitaire, de l'Etat central et déconcentré, des collectivités locales, des chambres de commerce et d'industrie, des agences d'urbanisme ou de la société civile, au travers d'ateliers, de conférences, de séminaires et d'une consultation régionale. Les cartes et représentations graphiques présentées dans ce supplément de *Territoires en mouvement* ont été conçues à partir de ces travaux de prospective. Elles constituent une adaptation des dix panneaux de l'exposition *La France de 2040* organisée en partenariat avec *Acteurs publics* au Conseil économique, social et environnemental du 21 mars au 3 juin 2012.

LES REPRÉSENTATIONS AU CŒUR DE LA PROSPECTIVE

Les trois premières planches cartographiques mettent en exergue trois facteurs qui agissent à l'échelle mondiale et transforment en profondeur les territoires français : la croissance démographique et le vieillissement, le changement climatique et enfin l'urbanisation.

Les sept autres planches sont consacrées aux espaces français qui ont fait, à proprement dit, l'objet de l'investigation prospective. Chaque espace remplit une fonction essentielle au service du territoire national : produire de la richesse ou des ressources agro-environnementales, accueillir des populations résidentes ou touristiques, permettre l'entrée dans le territoire national et la circulation des flux de toute nature ou le déploiement de l'industrie, organiser des espaces métropolitains qui assurent le rayonnement de la France tout en permettant le développement de leur hinterland, renforcer les villes moyennes qui jouent un rôle majeur dans l'accessibilité aux services de proximité.

Réunies, elles forment une représentation originale du pays et soulignent la multiplicité des trajectoires qui pourraient être suivies par les territoires qui le composent.

Ces représentations renouvellent notre manière de voir et de comprendre les territoires français. Loin d'être de simples illustrations, elles constituent des objets centraux de *Territoires 2040*, qui aident à la fois à penser différemment le territoire et en même temps à faciliter la médiation et la compréhension des idées soumises au débat.

DES TECHNIQUES NOUVELLES DE VISUALISATION...

Ces représentations montrent, de manière parfois déroutante, les différents visages de nos territoires et les trajectoires possibles qui pourraient être suivies. Elles font appel à des codes et techniques cartographiques renouvelés.

L'innovation visuellement la plus frappante mais également la plus significative est certainement l'utilisation de nouveaux « fonds de carte », basés sur la déformation du fond classique en fonction du phénomène que l'on souhaite mieux représenter : les « cartogrammes » [voir encart] de la faible densité ou du réseau métropolitain français en constituent des exemples particulièrement démonstratifs.

Une autre innovation consiste en l'utilisation d'une cartographie qui ne respecte pas les codes conventionnels et ne tente pas de « copier » le territoire mais qui au contraire repose sur la qualité expressive des cartes et schémas réalisés pour suggérer des idées, pour symboliser des situations territoriales ou des enjeux et ici pour représenter les scénarios des différentes espaces appréhendés dans *Territoires 2040*.

... POUR SUSCITER LA RÉFLEXION-CRITIQUE

Cette prospective et l'icônographie qui l'accompagne constituent incontestablement un vecteur d'échange, de dialogue et de partage essentiel. En tenant à distance les points de vue singuliers, en stimulant l'esprit critique et en posant des questions clés, les cartes et représentations de *Territoires 2040* créent un objet propice au débat et au passage à l'action.

QU'EST-CE QU'UN CARTOGRAMME ?

Sur une carte « classique », la surface est proportionnelle à la superficie du terrain. La technique du cartogramme consiste à modifier cette métrique en choisissant de représenter un phénomène sur un fond de carte qui peut être proportionnel à toute autre donnée que celle des km².

L'urbanisation, pourtant un phénomène majeur à l'échelle mondiale, est un exemple emblématique, difficile à représenter selon les techniques cartographiques habituelles. La population se concentrant fortement dans les agglomérations, la société contemporaine en vient à n'occuper qu'une proportion toujours plus réduite du territoire.

Une image déformée du territoire accentuant proportionnellement à leur population les espaces urbains, permet de mieux visualiser les enjeux contemporains et futurs (politiques, sociaux, économiques, d'innovation, environnementaux, etc.) de notre société en mutation.

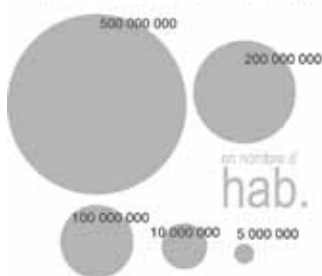
Démographie mondiale et vieillissement

9 milliards d'habitants dans le Monde en 2040 ?

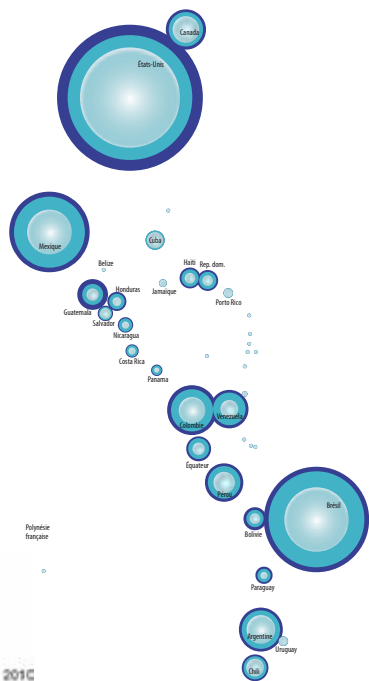
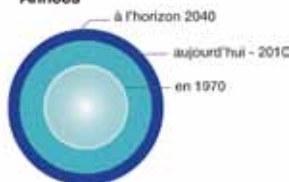
CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE MONDIALE

La population mondiale compte aujourd'hui 7 milliards d'individus. Depuis 1980, elle a connu une croissance de près de 60%. En 2040, selon les projections de l'Onu dans son scénario de « fertilité moyenne », elle atteindrait plus de 9 milliards d'habitants. L'Asie abriterait alors 57% des habitants de la planète, l'Afrique 20,6%, l'Amérique, 13,3%, l'Océanie, 0,6% et l'Europe 8,5%. En 30 ans, la répartition du peuplement mondial serait profondément modifiée avec un continent, l'Afrique, qui connaîtrait une véritable explosion démographique, avec plus de 84% de croissance, un pays, l'Inde qui tirerait la dynamique asiatique et des pays occidentaux, particulièrement l'Europe, en relatif déclin. Ces évolutions contrastées seraient porteuses de nombreux défis : géopolitiques, alimentaires, environnementaux, économiques... Elles questionnent notre modèle de développement actuel et sa durabilité.

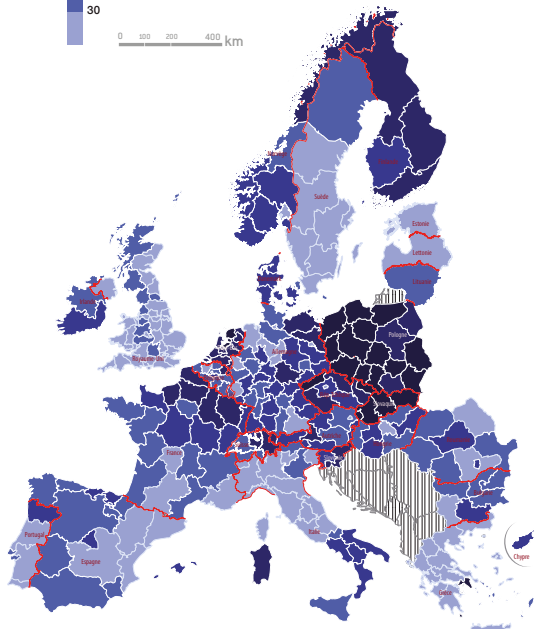
Population estimée (exprimée par pays)



Années



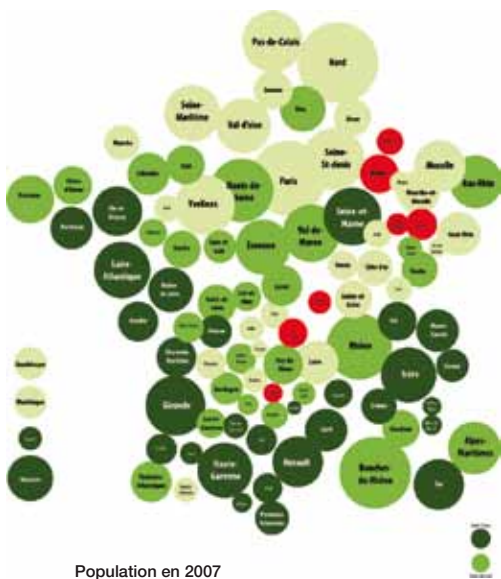
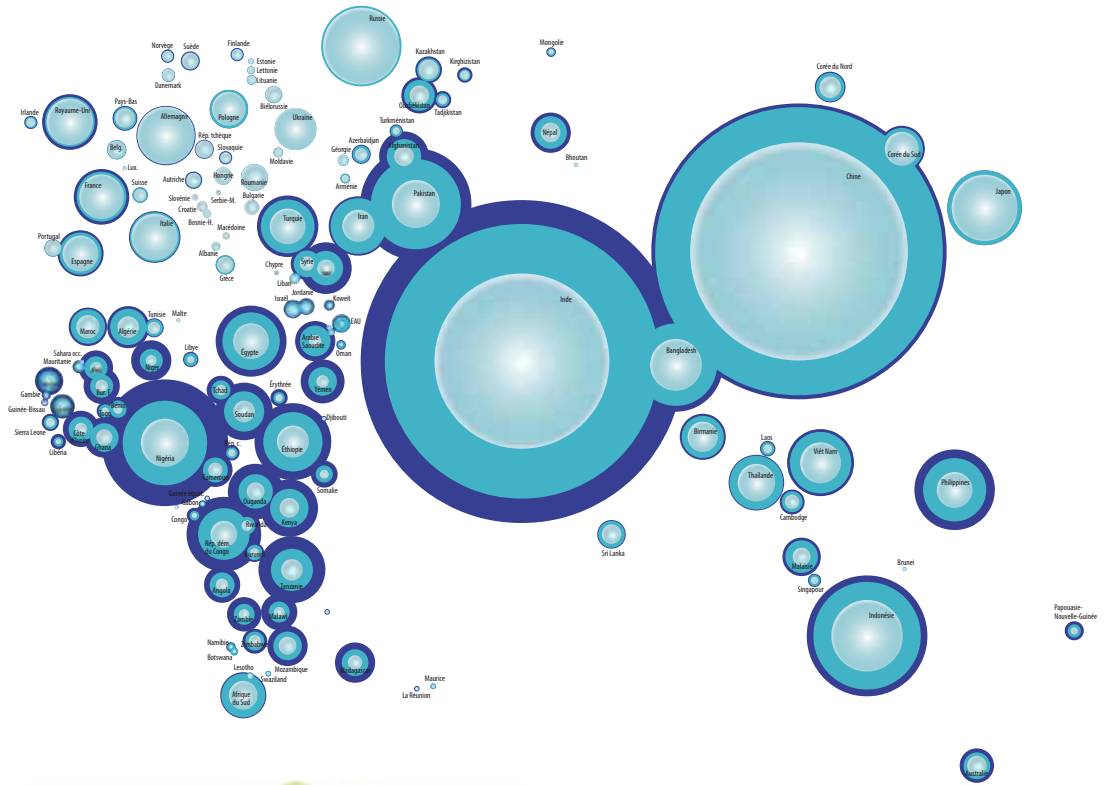
Évolution projetée du poids des personnes âgées de 65 ans et plus entre 2010 et 2030 (exprimée en % par région)



VEILLISSEMENT

Le continent européen connaîtra également, dans les 30 prochaines années, un vieillissement général de sa population, particulièrement prononcé dans les pays de l'Europe de l'Est et de l'Europe centrale. Selon la projection centrale de l'Insee, la France serait moins affectée. Elle compterait en 2040, 18,7 millions de personnes de plus de 65 ans, lesquels représenteraient 25,6% des 73 millions d'habitants, contre 16,3% aujourd'hui. Les plus de 80 ans passeraient de 3 à 7 millions. Parallèlement au vieillissement « par le haut », conséquence entre autres de l'amélioration des conditions de vie et de soins, il faut considérer le vieillissement « par le bas » et la diminution relative des jeunes et des actifs qui en résulterait : en 30 ans, le nombre d'actifs demeurerait constant, la part des jeunes de moins de 20 ans augmentant quant à elle de 4%. Le vieillissement pose des enjeux fondamentaux de cohésion sociale, d'équilibre économique et de développement.

sement



Population en 2007
(exprimée par département)



Evolution projetée de la population entre 2007 et 2040
(exprimée en % par département)

- Hausse Baisse
- plus de 20 ● moins de 0
 - 10 à 20
 - 0 à 10

ATTRACTIVITÉ

A l'horizon 2040, les territoires français seraient diversement concernés par l'accroissement de 15% de la population avec des écarts qui se resserrent. L'attractivité de la façade atlantique et du Sud se confirmerait, avec des taux de croissance variant entre 22 et 28% à l'échelle régionale, à l'exception de Poitou-Charentes, Paca et de la Corse qui se rapprocheraient de la moyenne nationale. L'Île-de-France connaîtrait une croissance d'environ 10%, confirmant le ralentissement engagé depuis 30 ans. Au Nord et à l'Est, les évolutions seraient de plus faible amplitude : l'Alsace, avec une croissance de 10% et Champagne-Ardenne, avec une diminution de 2%, en constituant les deux extrêmes. Le contraste serait plus grand encore entre les collectivités d'Outre-mer, comme la Réunion en très forte croissance (30%), et la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane, marquées par un net ralentissement (entre 7 et 14% d'augmentation). Impact sur la compétitivité de la métropole francilienne, soutenabilité environnementale à l'Ouest et au Sud, acceptabilité sociale à l'Est et au Nord sont quelques-unes des questions clés posées par ces hypothèses.

Les territoires français face au

Un nouveau climat pour la France ?

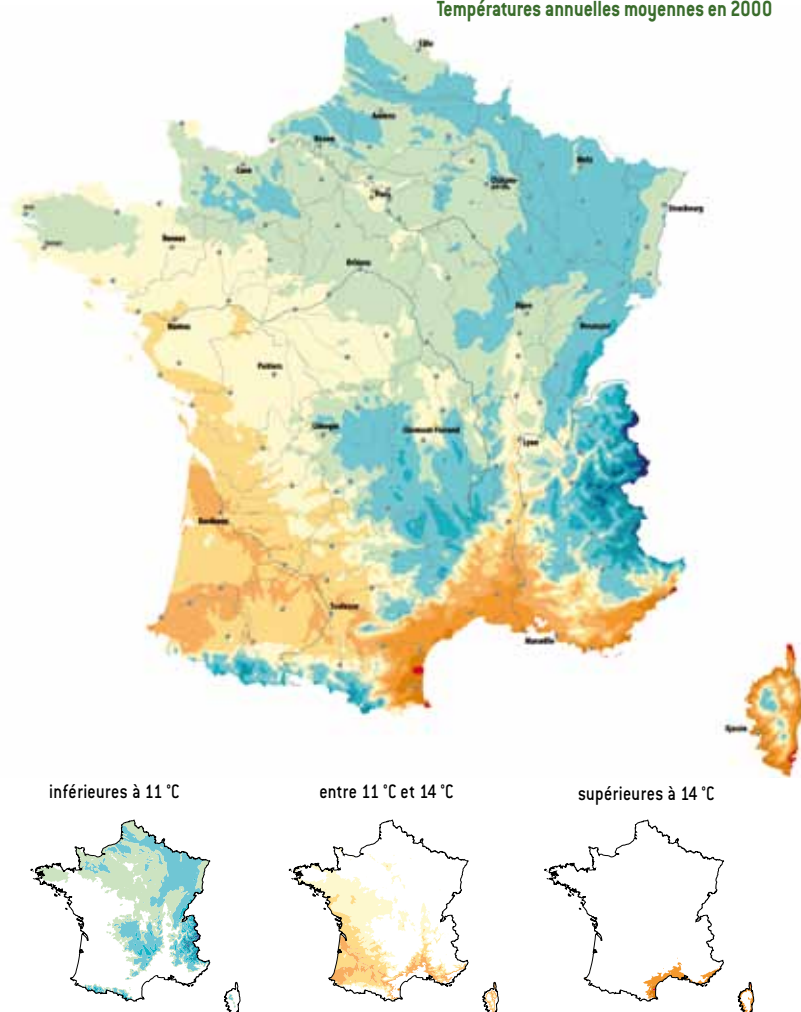
Le changement climatique est aujourd'hui un phénomène avéré. Qu'on en attribue la cause à l'intensification des activités humaines émettrices de gaz à effet de serre ou à des processus naturels, il influence de nombreux paramètres climatologiques : températures, précipitations, régimes éoliens, aléas extrêmes. Les effets qui en résultent sur les territoires sont mieux connus : fonte des glaciers, diminution de l'enneigement, sécheresse, inondation, feux de forêts, montée du niveau des eaux mais aussi nouvelles possibilités de culture... Malgré les efforts d'atténuation qui visent à réduire l'impact des activités humaines sur le climat, celui-ci évoluera inexorablement et il faut s'y préparer par des mesures, dites d'adaptation, qui appréhendent la vulnérabilité des territoires face au changement climatique et anticipent ses impacts pour en prévenir les effets sur les populations et leurs activités. Les éléments ci-après figurent un scénario possible.

LA PRODUCTION AGRICOLE

En 2050, le paysage agricole français a évolué : alors que la production de blé connaît un maintien, voire un accroissement, du fait d'une plus grande adaptabilité de sa culture sur le territoire français, le maïs est nettement moins favorisé et sa production, encline à diminuer. Les zones favorables à la viticulture se sont accrues au nord du pays et la distribution géographique des cépages traditionnellement attachés aux terroirs (AOC) s'en trouve modifiée. En matière de sylviculture, le choix des espèces plantées a été adapté pour tenir compte de ces évolutions.

La diminution tant des ressources disponibles en eau que de leur qualité, a évidemment une incidence sur l'agriculture française et ce, d'autant plus, que des gelées moins fréquentes, des périodes de chaleur plus longues, des pics de températures plus élevés, renforcent encore le stress hydrique. Si la gestion de l'eau a été au centre de nos attentions environnementales, elle constitue, sur la base de ces hypothèses, un enjeu fondamental en 2050, pour l'agriculture maïs, plus généralement, pour la vie dans les territoires.

Températures annuelles moyennes en 2000



changement climatique

LES ESPACES URBAINS

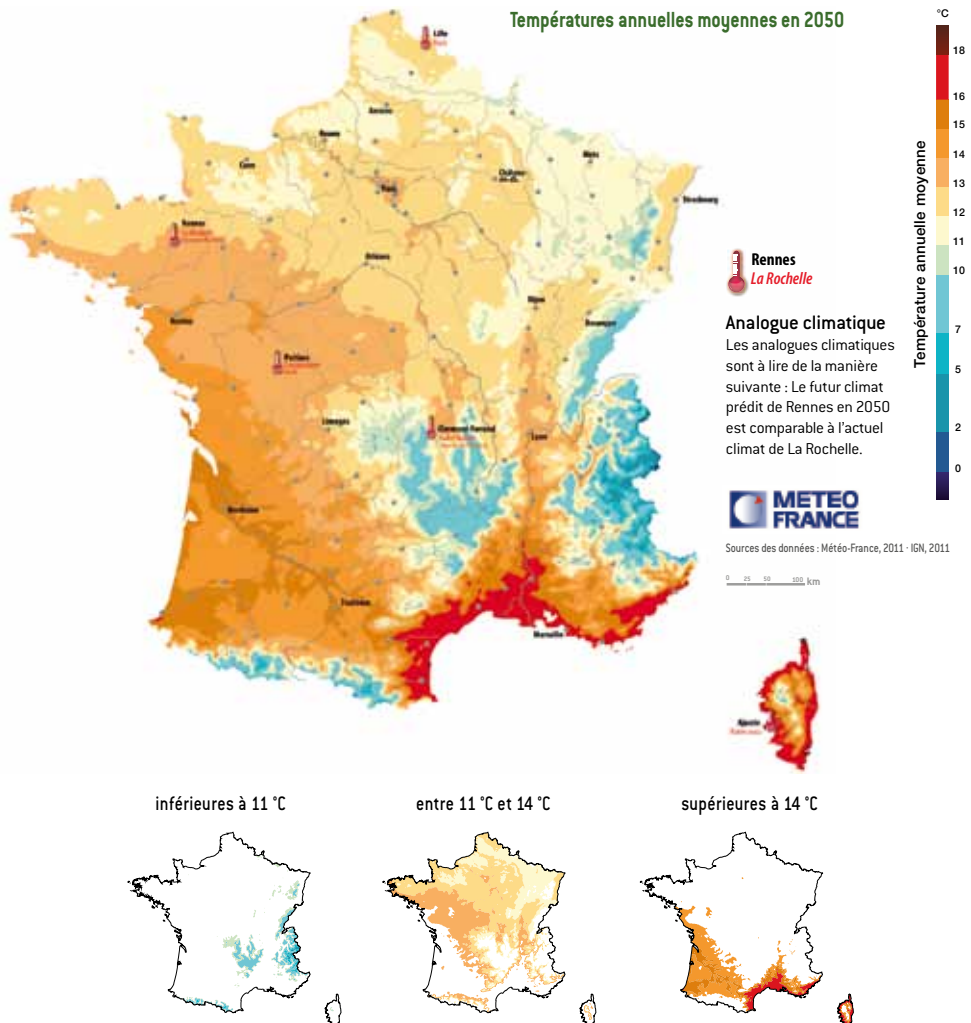
Les villes ne sont pas moins vulnérables aux effets du changement climatique que les espaces de faible densité et agricoles : la concentration des populations, des activités, des bâtiments, des infrastructures, des surfaces artificialisées sont propices à la formation d'îlots de chaleur. Les conditions thermiques particulières aux espaces urbains de forte densité qui résultent d'un réchauffement nous obligent à repenser nos modes de vie et d'habitat.

Parmi les voies d'adaptation, figure le renouvellement des formes de bâti et des normes de construction. L'amélioration du bilan thermique des bâtiments, en perfectionnant l'isolation, en utilisant des matériaux plus performants ou en végétalisant des toitures et des façades, y participe. D'autres orientations envisagées sont moins consensuelles : ainsi le choix de densifier, ou de dédensifier la ville, divise encore, car l'effet, selon les manières de procéder et les indicateurs utilisés, peut apparaître positif ou négatif. Enfin, les risques sanitaires et leur gestion, accentués par le vieillissement de la population et

la multiplication nouvelle de parasites, constituent une troisième illustration majeure des enjeux liés à la hausse des températures en milieu urbain.

LES PRATIQUES TOURISTIQUES

Le tourisme hivernal est concerné au premier chef par le réchauffement climatique. En effet, la hausse des températures moyennes saisonnières a un impact non négligeable sur l'enneigement, en durée et en qualité. La pérennité du secteur des sports d'hiver, aujourd'hui vecteur de développement économique important des territoires de montagne, est ainsi fortement questionné. Les stations de basse et moyenne montagne, en-deçà de 1 800 m sont déjà particulièrement concernées. A titre d'exemple, les Pyrénées centrales et orientales voient leur période d'enneigement réduite. La diversification économique constitue dès lors un enjeu fondamental pour ces territoires, y compris au travers de la mise en place de nouvelles offres touristiques favorisées par des conditions climatiques estivales rendues, elles, plus propices.



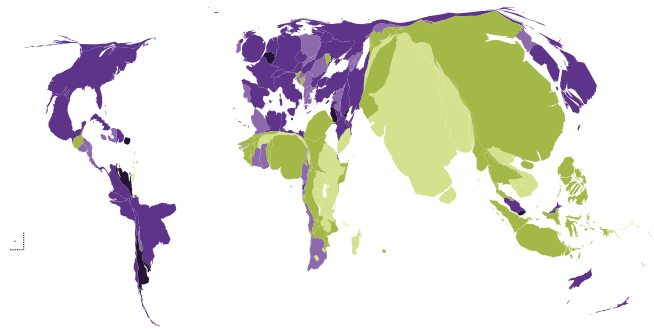
Urbanisation, paysages et artifi

Vers une urbanisation de tous les territoires ?

URBANISATION DU MONDE

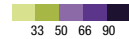
Aujourd'hui, 50% de la population mondiale est urbaine. Selon l'Onu, ce taux atteindrait 64% en 2040. A l'origine de cette évolution, il y a souvent la recherche de moyens de subsistance ou d'une meilleure qualité de vie. La ville représente pour des populations rurales démunies, l'accès à l'emploi, à l'éducation, aux soins, à la consommation... Certaines conséquences sont dramatiques : désertification rurale, croissance de l'habitat informel, insalubrité, insécurité, pollution... De vastes conurbations se constituent de par le monde, souvent très insuffisamment dotées en ressources, infrastructures et services urbains. Les difficultés à surmonter sont d'autant plus grandes que le niveau de richesse des pays est peu élevé.

2012



Urbanisation

Part de la population urbaine dans la population totale du pays aujourd'hui [carte du haut] / projetée à l'horizon 2040 [carte du bas] (exprimée en %)



📍 Ville atteignant une population de 10 000 000 d'habitants en 2025

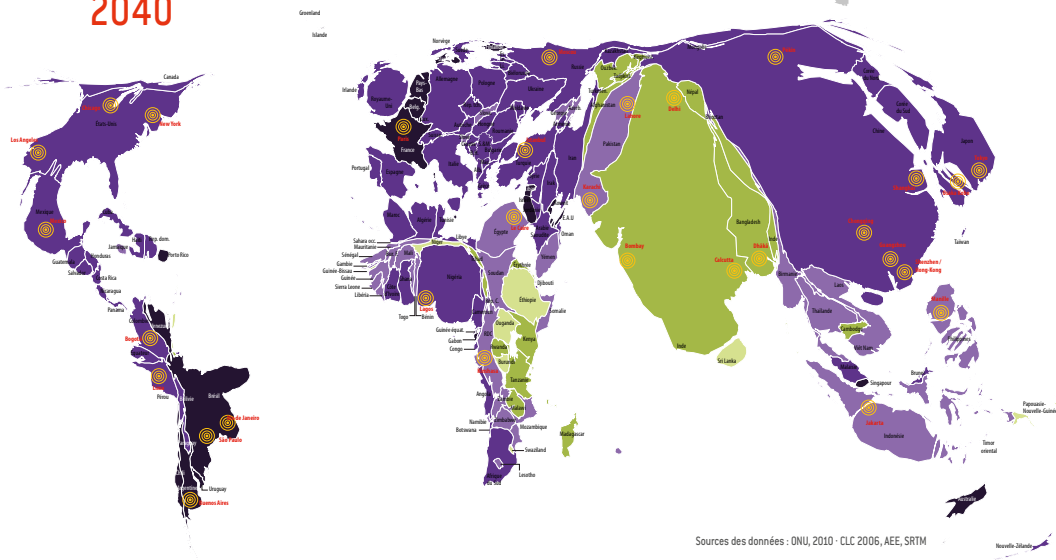
Population

La surface des pays est proportionnelle sur le fond de carte à la population qu'ils portent en 2005

Exemple :



2040



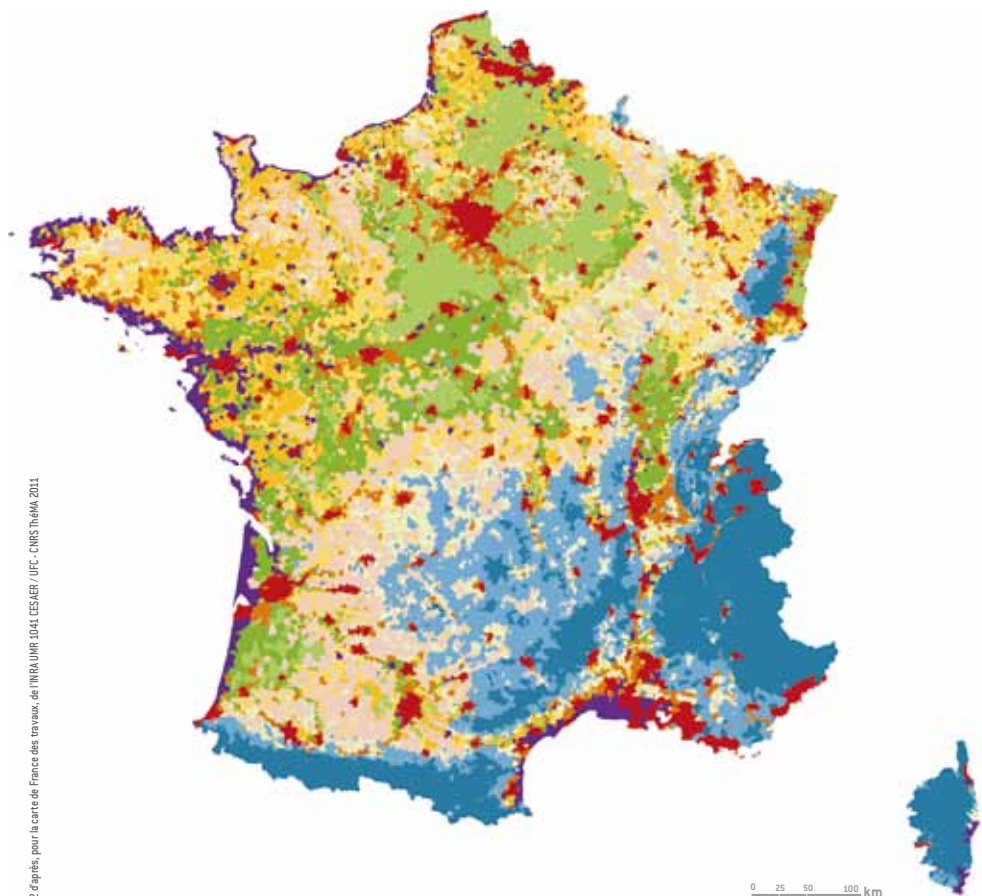
Sources des données : ONU, 2010 · CLC 2006, AEE, SRTM

HYBRIDATION URBAIN/RURAL

En France, selon le recensement de l'Insee de 2008, 95% de la population vit désormais sous influence urbaine. Parallèlement à la croissance des villes, se dessinent autour et entre celles-ci, de vastes espaces dits périurbains, dont les habitants ont non seulement adopté des modes de vie citadins mais sont également liés à la ville par leur emploi et leurs pratiques quotidiennes. De fait, jamais les habitants des différents territoires n'ont été aussi proches par leur profil socioculturel et économique

et leurs usages. Cette proximité a plusieurs conséquences : d'une part, l'opposition urbain/rural perd de sa pertinence pour caractériser les territoires français aujourd'hui ; d'autre part, les exigences d'accès aux services sont d'autant plus difficiles à satisfaire que les populations résident loin des villes tout en en dépendant. De ce point de vue, le renchérissement du coût de l'énergie pourrait aggraver la vulnérabilité des personnes résidant dans le périurbain voire remettre en cause la viabilité de ce modèle d'occupation de l'espace.





cialisation des sols








Réalisé par la Datar - Séphane Cordoba, Karine Huei, Florian Muzard - 2012 adapté, pour la carte de France des travaux, de IMRAUMI, 041 CESAR / UFC - CNRS THEM4 2011

Paysage plus ou moins artificialisé

Espace urbain

-  Espace artificialisé en contexte semi-naturel ou humide notamment littoraux
-  Espace rural artificialisé : présence forte du bâti en paysage diversifié
-  Espace de cultures avec forte marque du bâti
-  Plaines et plateaux, campagne diversifiée avec bâti marqué
-  Collines et vallées, paysages diversifiés (bâti, cultures, prairies, forêts)

Paysage naturel ou semi-naturel

-  Collines et vallées en prairies, peu artificialisé
-  Montagne, très forts reliefs et végétation semi-naturelle
-  Relief marqué, paysages diversifiés : forêts, prairies, milieux semi-naturels
-  Plaines et plateaux, prairies et forêts
-  Plaines et plateaux, grands openfields

ARTIFICIALISATION DES ESPACES

L'urbanisation des campagnes suscite d'autres interrogations : la première porte sur l'étalement urbain et ses conséquences en termes d'artificialisation des sols et de consommation de terres agricoles (400 000 ha entre 1992 et 2004, soit près de 1% du territoire national, pour la construction de maisons individuelles) ; la seconde a trait à la mutation culturelle, sociale et économique de l'espace rural qui se traduit couramment par des tensions et des conflits d'usage ; la troisième est liée à la trans-

formation des sites : l'urbanisation n'aboutit pas à la disparition des paysages agricoles, forestiers, montagnards et littoraux. Pour autant, leur modification, dans un pays fortement attaché à son patrimoine « rural » a fortiori à un moment où la préservation de l'environnement devient une valeur fondamentale, enjoint à être vigilant et particulièrement soucieux de maîtriser l'évolution de ces espaces.

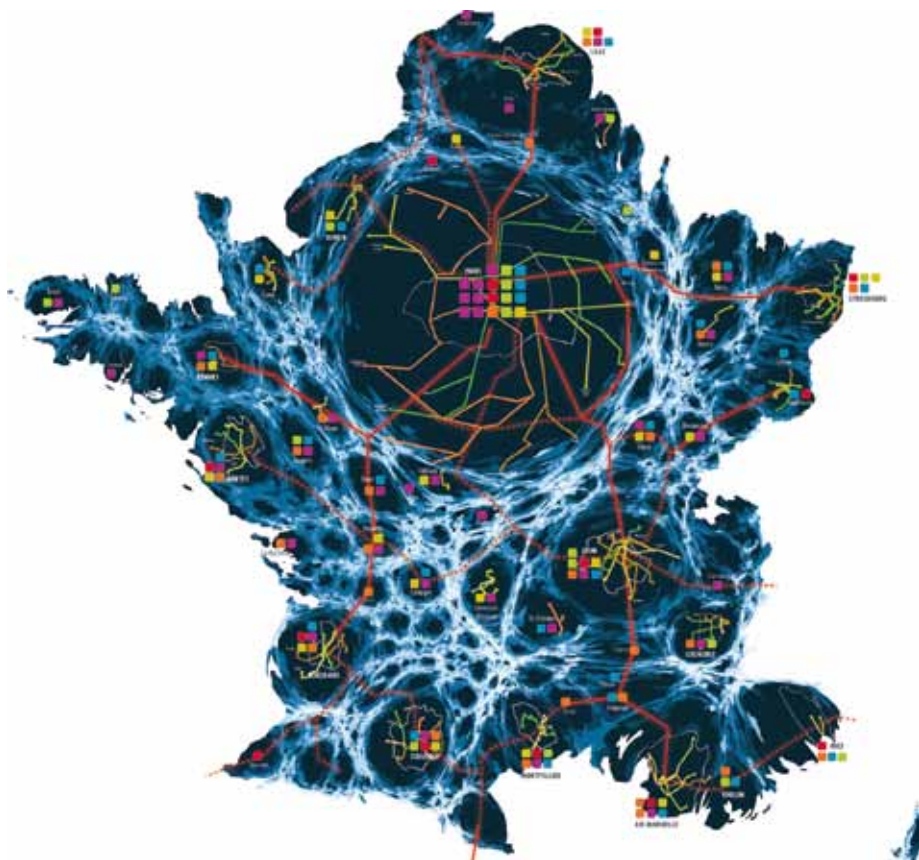
L'urbain métropolisé français da

Des espaces métropolitains dans la mondialisation ?

Métropolisation et urbanisation ont partie liée : elles produisent une nouvelle géographie mondiale en même temps qu'elles transforment en profondeur le territoire français.

D'un côté, se forment de grands pôles urbains, concentrant population, fonctions supérieures, centres de décisions, création de richesse, connexion aux flux. Liés les uns aux autres, ils constituent un vaste réseau planétaire de métropoles en « archipel ». De l'autre, ces grands pôles s'étalent et étendent leur aire d'influence régionalement, intégrant dans les vastes espaces métropolitains ainsi formés, territoires périurbains, ruraux, villes intermédiaires...

En France, aux côtés et en lien avec la métropole parisienne, qui est la seule de rang mondial, s'inscrivent dans la même dynamique, de grandes agglomérations comme Lyon, Marseille, Toulouse, Strasbourg ou Lille. Ces espaces métropolitains constituent des atouts clés pour la France en termes de compétitivité et de rayonnement. De par leur taille et leurs fonctions, ils sont porteurs de problématiques émergentes ou d'ores et déjà majeures, en matière d'organisation urbaine multipolaire, de vulnérabilité systémique, de conflictualité interne, de modes de financement, de culture et d'identité, de créativité.



Reticularité

intra-métropolitain

Ligne de transport en commun en site propre (métro, tramways, RER)



inter-métropolitain

Ligne à grande vitesse

— existante ou cours de réalisation
 en projet (tracé indicatif)

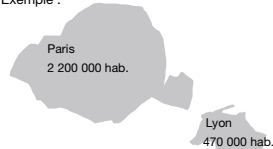
Urbanité

Nombre d'habitants par km² (exprimé par commune en 2006)

10 20 30 50 100 200

Nombre d'habitants (la surface des communes est proportionnelle à la population qu'elles portent en 2006)

Exemple :



Fonctions métropolitaines

- **Economique** Pôle de compétitivité mondial ou à vocation mondiale
 - **Connaissance** Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) - Juin 2011
 - **Culturelle** Opéra (membre de la réunion des opéras de France)
 - **Politique** Capitale nationale et/ou préfecture de région
- A l'échelle de l'agglomération

Connexion

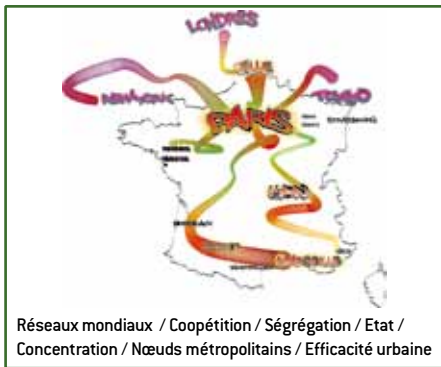
- Aéroport dont le trafic est supérieur à 1 million de passagers en 2008
- Gare TGV dont le trafic est supérieur à 1 million de passagers en 2007 (aggloméré par commune)

ns la mondialisation

Les avensirs possibles : 4 scénarios en images

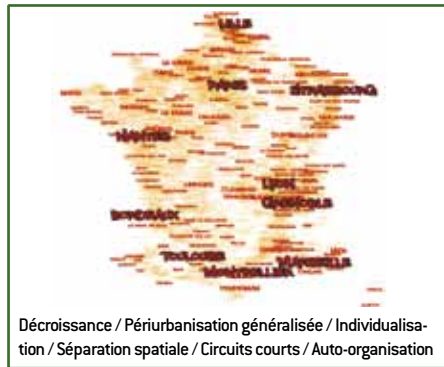
HYPERPOLISATION

En 2040, s'est constitué en France un seul réseau « hyperpolisé ». Chaque nœud métropolitain hautement compétitif et créatif est inséré dans l'économie mondiale et spécialisé dans des secteurs d'excellence comme la recherche, l'enseignement supérieur, la culture. Ces « hubs » sont connectés entre eux grâce à des réseaux de transport et de communication performants. Une stratégie de recentration anime le territoire national et cantonne l'étalement urbain. Deux enjeux ressortent, celui lié aux écarts de développement avec les territoires non intégrés et celui de la gestion de la conflictualité entre groupes sociaux au sein des espaces métropolitains.



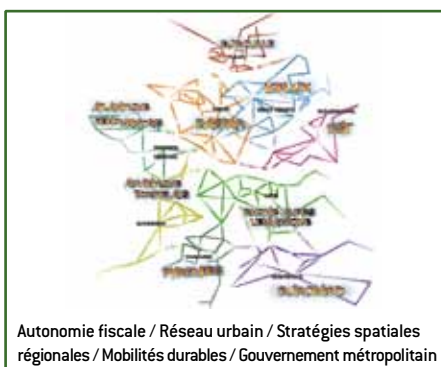
POSTPOLISATION

En 2040, la métropolisation et l'individualisation des modes de vie ont bouleversé le territoire national, entraînant une périurbanisation généralisée et l'avènement du néo-pavillonnaire « naturalisé ». Des politiques ciblées maintiennent quelques centralités principalement pour le fonctionnement des grands services collectifs. Parallèlement, les groupes sociaux pratiquent l'entre-soi dans des territoires distincts. La volonté affichée de soutenir le développement durable apparaît sans efficacité réelle. La satisfaction générale des besoins alimentaires et énergétiques de base devient problématique.



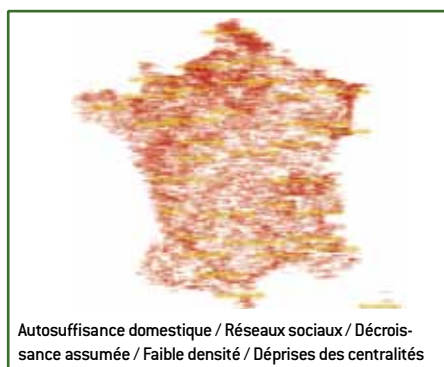
RÉGIOPOLISATION

En 2040, une forte autonomisation locale conduit à une recomposition du découpage territorial français. Se constituent quelques « régiopoles », macro-régions à dimension européenne s'appuyant sur un réseau urbain métropolisé. Les gouvernements métropolitains constitués sont dotés de compétences étendues dans les domaines des transports, de la santé, du développement économique et durable, tandis que l'Etat et l'Europe veillent à l'équité interrégionale. Inventer une véritable « Europe des régions » avec un mix de compétences relevant de strates territoriales différentes, devient un enjeu majeur.



DÉPOLISATION

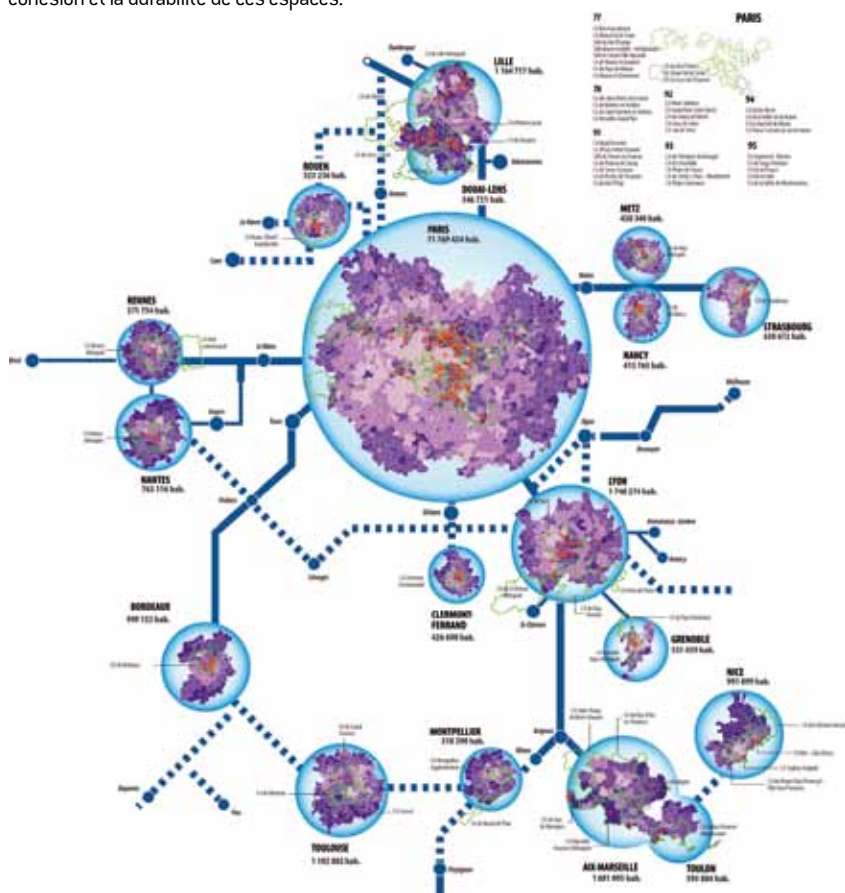
En 2040, une intense déprise des centralités et des zones denses a eu lieu, permise par l'avènement des réseaux numériques. Elle a abouti à une nouvelle organisation spatiale très peu hiérarchisée, qui se substitue au modèle urbain classique « centre-périphérie ». Le contexte de décroissance choisie a conditionné ce changement. La mise en place de nouvelles régulations locales s'accompagne d'un recentrage sur la cellule domestique et un repli communautaire. Ce scénario de rupture oblige à repenser les modalités du vivre-ensemble dans un espace ségrégué où les situations de coprésence sont de plus en plus virtuelles, ainsi que la gouvernance des réseaux.



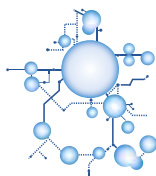
Les systèmes métropolitains int

Quelles régulations pour quelles métropoles ?

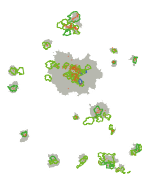
Les métropoles sont des agglomérations urbaines, importantes en taille et en population qui, dans le jeu de la mondialisation, captent et concentrent les flux. Spatialement, les métropoles se développent selon un double processus : la polarisation des populations, des activités, des services, de la richesse, d'un côté ; l'extension de leur aire d'influence de l'autre, laquelle passe par un étalement urbain et un élargissement du périmètre de captation de ressources très diverses [énergétiques, agroalimentaires...] qui leurs sont nécessaires. Les métropoles sont des espaces riches en opportunités économiques, sociales et culturelles qui peuvent générer, en leur sein, un accroissement des inégalités sociales et, en dehors, un durcissement de la compétition territoriale et un étirement de la hiérarchie urbaine. Pour imaginer les métropoles françaises de 2040, il est nécessaire de prendre en compte les transformations des systèmes de production et d'échanges de larges « environnements métropolitains » [approvisionnement énergétique, consommation de ressources, morphologie urbaine...] mais également, les choix politiques qui seront faits et qui auront une forte incidence sur la cohésion et la durabilité de ces espaces.



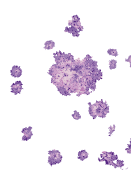
Réseau métropolitain



Gouvernance urbaine



Gradient social

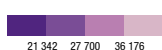


Connecteur

Liaison à grande vitesse
 existante ou en cours en projet de réalisation

Gradient social

Revenu moyen par foyer fiscal (exprimé en € par com. 2007)



Aire urbaine entre 200 000 et 400 000 hab. en 2006

Prolongement de liaison à grande vitesse

Politique de la ville

- ✖ Commune ayant une ou plusieurs zones urbaines sensibles

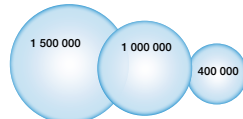
Gouvernance urbaine

Périmètre intercommunal au 01.01.10

- CU
- CA
- SAN

Grande aire urbaine (plus de 400 000 hab. en 2006)

Nombre d'habitants (exprimé par aire urbaine en 2006, sur la base du zonage de 1999)



égréés

Les avènements possibles : 3 scénarios en images

LA MERCAPOLE

En 2040, la globalisation et la dérégulation sont généralisées. Les innovations technologiques ont permis de contourner la crise environnementale, laissant inchangés des modes de vie basés sur la mobilité et dispendieux en ressources. Les métropoles sont, dans ce système, hégémoniques : elles forment de vastes plaques, reliées par des flux et des circuits logistiques performants, et imposent leur primauté aux autres territoires. La gouvernance de ces systèmes est faible, les PPP et la logique de marché, l'emportant. L'accroissement des inégalités et des logiques ségréguatives interroge en même temps que les réponses sociales (entre autres communautaires) offrent de nouvelles opportunités aux individus.



Intensification / Consommation / Hyperconnexion / Polarisation / Etalement / Densification / Tolérance

L'ANTIPOLE

En 2040, l'économie française s'est resserrée sur les secteurs agroalimentaire et touristique. La décroissance fait figure de nouveau modèle. Les grandes agglomérations françaises – sauf Paris – sont sorties de la métropolisation. Certaines ont valorisé leur patrimoine et la qualité de vie tandis que d'autres sont en déclin. Au sein de ces « antipoles », les mécanismes de ségrégation et les conflits d'usages s'accompagnent d'une repolitisation : à l'échelle locale, on invente de nouvelles manières plus soutenables de gérer l'espace. Le déclin démographique du pays conduit les territoires à se différencier pour demeurer attractifs, en tout cas, ceux qui possèdent des atouts touristiques susceptibles d'être valorisés.



Repolitisation / Désintensification / Polarisation / Paupérisation / Verdissement / Qualité de vie

L'ARCHIPOLE

En 2040, la déglobalisation économique s'accompagne d'un contrôle des flux de marchandises, de capitaux et de main-d'œuvre. Les crises énergétique et écologique ont contribué à ce retournement de tendance. Les vastes espaces métropolitains sont dotés d'instances de gouvernement et de technostructures efficaces, aux compétences élargies : mobilité, urbanisme, ressources naturelles et spatiales sont soumis à un contrôle strict. De fait, l'armature urbaine tend à se rééquilibrer, chaque territoire trouvant sa place dans ces « archipoles ». La priorité économique va aux systèmes productifs locaux dont le développement est un enjeu fort. Des tiraillements apparaissent en matière de démocratie locale.

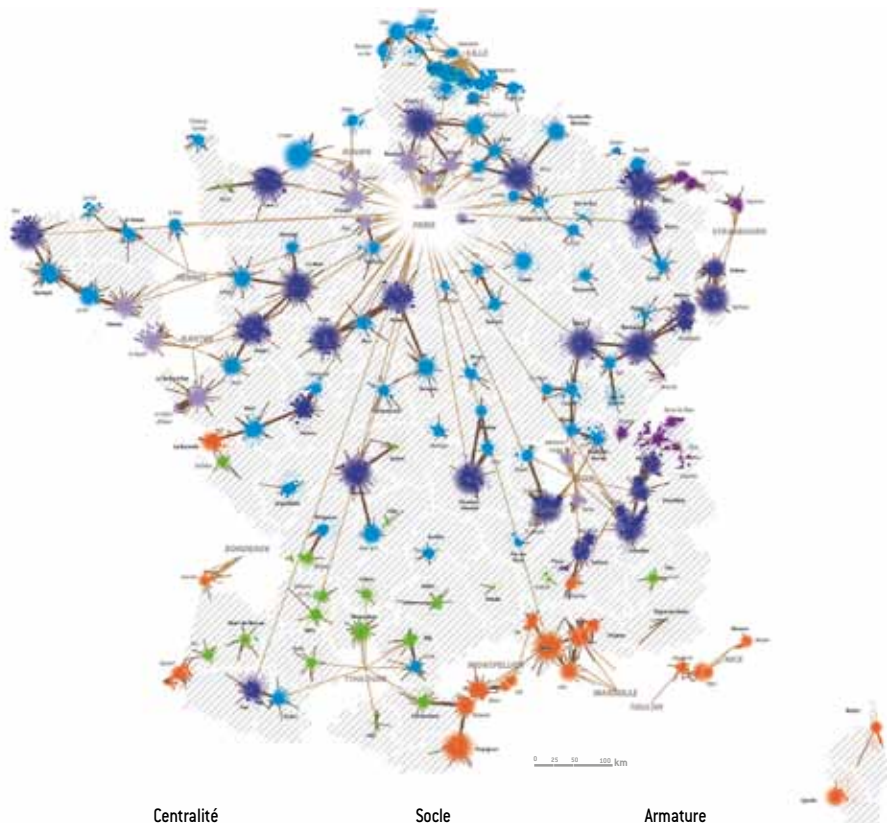


Régulation / Gouvernement des conduites / Contrôle / Néohygiénisme / Services publics / Production / Densification

Les villes intermédiaires et leur

Des villes intermédiaires au cœur de l'armature urbaine ?

Les villes intermédiaires occupent une place centrale dans l'armature urbaine française. Avec des populations comprises entre 30 000 et 500 000 habitants, tour-à-tour ville chef-lieu, ville industrielle dans un bassin d'emploi ou grande agglomération à rayonnement régional, celles-ci assurent un rôle d'intermédiation territoriale. A l'échelle locale, elles animent l'espace qui les environne par leurs services, leur économie, leur offre culturelle. Par ces connexions, les petites villes et espaces ruraux accèdent à un certain niveau d'urbanité. Réciproquement, les villes intermédiaires bénéficient des aménités de la faible densité. A l'autre extrémité de la hiérarchie urbaine, elles tirent profit de la dynamique et des fonctions supérieures propres à Paris et aux métropoles. Elles accèdent ainsi à l'espace mondialisé, facteur de menaces mais aussi d'opportunités. Réciproquement, les métropoles trouvent au travers de ces villes intermédiaires des relais importants en termes de marchés et de ressources. Cette double facette de la ville intermédiaire conditionne ses capacités de transformation ou d'inertie. C'est un maillon indispensable au fonctionnement du système territorial français.



Centralité

Socle

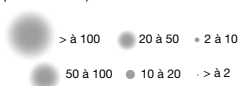
Armature

Type d'aire urbaine « intermédiaire »

-  tertiaisée
-  transfrontalière
-  littorale
-  péri-métropolitaine
-  industrielle
-  orientation rurale

Centralité

Population composant les aires urbaines identifiées en 2006 (exprimée en milliers d'habitants par commune)



Socle administratif

Département ayant une « ville intermédiaire » comme préfecture



Armature

Relation entre lieu de résidence et lieu de travail en 2006 (> à 100)



Entre communes des « villes intermédiaires » et les communes de leur arrière pays

Entre communes de « villes intermédiaires »

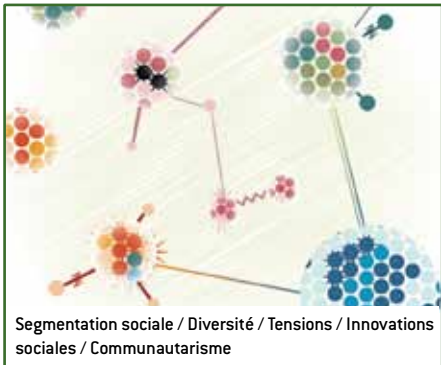
Entre communes des « villes interm. » et communes d'aires urbaines de plus de 500 000 hab.

s espaces de proximité

Les avensirs possibles : 4 scénarios en images

LES COMMUNAUTÉS

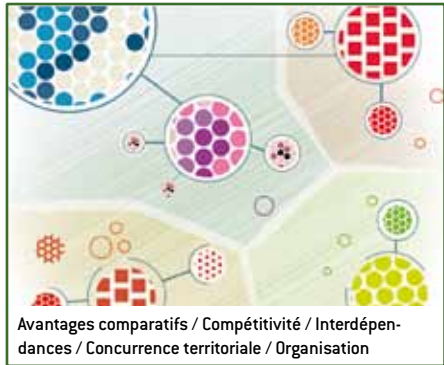
En 2040, le coût de l'énergie limite drastiquement les déplacements. Les villes intermédiaires se replient sur elles-mêmes et leurs espaces de proximité. En leur sein, des phénomènes de fragmentation spatiale accompagnent les logiques communautaires. Les populations aisées se regroupent dans les lieux préservés, quand les plus modestes se contentent d'un habitat ordinaire, voire dégradé. Paradoxalement, cette situation contrainte économiquement et socialement stimule la créativité qui se traduit en expérimentations et innovations. Celles-ci ne suffisent pas toujours à répondre à l'enjeu de cohésion sociale.



Segmentation sociale / Diversité / Tensions / Innovations sociales / Communautarisme

LES SPÉCIALITÉS

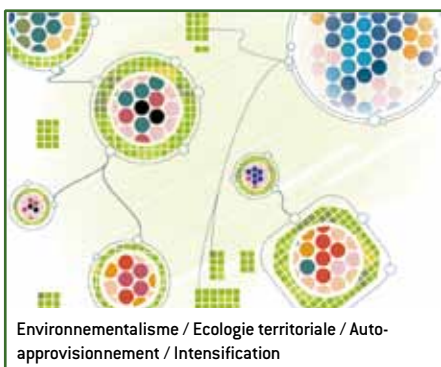
En 2040, les villes intermédiaires se sont organisées pour valoriser leurs ressources sous forme de paniers de biens et de services. Elles disposent d'une autonomie suffisante pour bâtir des projets qui leur permettent de prendre position dans la compétition économique. Le modèle du « cluster » prévaut : les villes intermédiaires ont su construire un cadre territorial favorable aux dynamiques partenariales entre acteurs des filières économiques et de la recherche. A contrario, celles qui n'ont pas tiré parti de l'efficacité des réseaux et su se positionner sur des segments de marché porteurs sont en situation difficile.



Avantages comparatifs / Compétitivité / Interdépendances / Concurrence territoriale / Organisation

LES LABORATOIRES VERTS

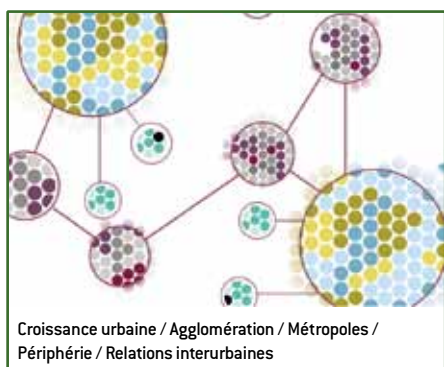
En 2040, le volontarisme politique a permis localement l'avènement de l'économie de la frugalité. Les villes intermédiaires ont tiré leur épingle du jeu en imaginant à leur échelle des solutions intégrées, peu émettrices en gaz à effet de serre et économes en énergie. Elles s'appuient sur leurs espaces de proximité pour rendre possible leur approvisionnement. La gestion éco-systémique devient la règle à cette échelle et donne corps aux utopies des cités jardins. C'est la capacité à gérer la transition énergétique et à rendre acceptable ce nouveau modèle de développement qui a rendu possible l'émergence de ces laboratoires verts.



Environnementalisme / Ecologie territoriale / Autoapprovisionnement / Intensification

LES SATELLITES

En 2040, les métropoles ont acquis une position dominante. Elles ont délocalisé leurs unités de production dans les villes intermédiaires, se donnant ainsi des marges de manœuvre foncières pour poursuivre leur développement urbain. Sous dépendance, ces dernières n'ont d'autre alternative que de s'allier ou d'être déclassées. Les réseaux de villes se structurent sur des complémentarités en équipements et compétences. Quant à leurs espaces ruraux, dévitalisés, ils sont devenus des zones de report des externalités de la croissance métropolitaine. L'enjeu de la régulation interterritoriale et des mécanismes compensatoires est déterminant.

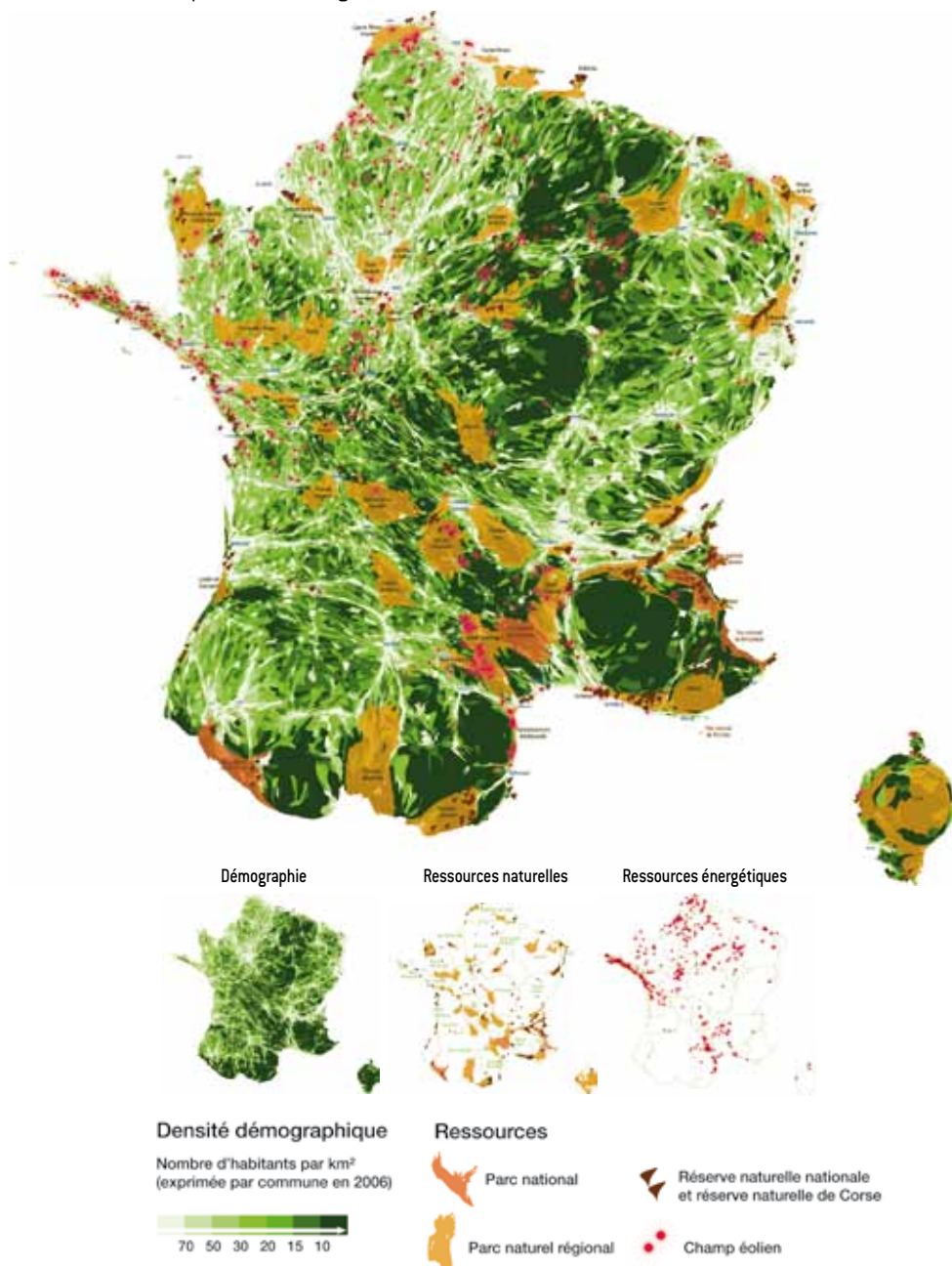


Croissance urbaine / Agglomération / Métropoles / Périphérie / Relations interurbaines

Les espaces de la faible densité

De nouveaux modes de développement pour la faible densité ?

La France de la faible densité forme un ensemble territorial réduit sur le plan démographique (6,5% de la population métropolitaine) mais prépondérant quant à la surface utile qu'il recouvre (plus de 42%). Elle se caractérise par une occupation humaine discrète ($\leq 30\text{hab}/\text{km}^2$), une faible empreinte des infrastructures, des activités productives dominées par la valorisation de l'agriculture et de la forêt, des paysages ouverts. Elle est présente dans toutes les régions françaises mais significativement dans les zones de montagne, les plateaux agricoles ou les arrière-pays. Faible densité n'est pas synonyme de difficulté socio-économique même si des situations de fragilité persistent. L'arrivée de nouvelles populations dans ces espaces génère des situations de cohabitations inédites, sources de tensions mais aussi d'une sociabilité locale réinventée. Le changement de rapport à l'environnement et la tension sur les marchés des matières premières leur octroient une importance stratégique en interdépendance avec les autres territoires français : pour la préservation du potentiel agricole français, de la ressource en eau, de la biodiversité, ou l'implantation de « fermes » de production d'énergies renouvelables.

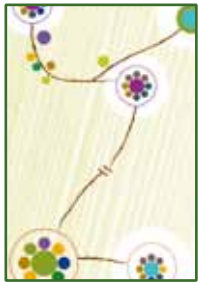


Le fond de carte est construit de telle manière que la surface des communes est d'autant plus grande qu'elles sont moins peuplées.
Sources des données : Insee, Recensement de la population, 2006 - MNHN, 2008. Wind power, 2010 - SDeS environnement - Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Les avens possibles : 5 scénarios en images

REPLI COMMUNAUTAIRE

En 2040, la dérégulation et la flambée des prix de l'énergie entraînent l'isolement des espaces de faible densité. Peu soutenues par les politiques publiques, les populations sont contraintes de se réorganiser et d'innover. Cela se traduit par une substitution des solidarités communautaires à l'intérêt collectif. On assiste à un retour du « rural » au sens traditionnel, caractérisé par la sédentarité



et des cultures dédiées à l'approvisionnement local à côté d'espaces reconquis par la nature. Le maintien de la cohésion sociale ou encore la lutte contre les risques provenant des nouvelles zones enrichies deviennent des enjeux majeurs.

Fragmentation et ségrégation / Entre-soi / Rupture / Isolement / Informalité / Enrichissement / Réenclavement

ABSORPTION

En 2040, l'espace autrefois peu habité est devenu un parc résidentiel. Les conditions de vie difficiles dans les métropoles et associées au développement de solutions de mobilité économes en énergie se sont traduites par une progression de la périurbanisation qu'aucune politique n'est parvenue à contenir. Les espaces agricoles et naturels sont mités et ceux restants se spécialisent pour accueillir des activités génératrices de nuisances rejetées par la ville. Sous cette forme, les tensions sont exacerbées entre les différents usagers de l'espace. La gestion des conflits et la préservation des espaces publics deviennent centrales.



Étalement urbain / Confort spatial / Multifonctionnalité conflictuelle / Fragmentation / Naturbanisation

AVANT-SCÈNE DES VILLES

En 2040, la découverte de ressources offre aux espaces de faible densité des opportunités autres que productives. Les plus remarquables deviennent un élément clé de l'attractivité des métropoles. Paysages, appellation d'origine protégée ou encore ressourcement, constituent le panier d'excellences que la ville propose à ses habitants. Les zones les plus banales (périurbain sans aménités) deviennent des espaces techniques de la ville (assainissement,

traitement des déchets). Le maintien d'une péréquation dans des espaces patrimonialisés où certains biens communs comme l'eau ou l'environnement sont privatisés, est un enjeu majeur.

Ressourcement / Bio-parcs / Parrainage / Formation / Hyperconnexion / Ségrégation / Spécialisation



PLATEFORME PRODUCTIVE

En 2040, pour répondre aux défis environnementaux, la ville « basse consommation énergétique » a démontré son efficacité. Densification, maîtrise énergétique... sont rendues possibles grâce à une planification rigoureuse de l'usage des sols. Les espaces de faible densité sont mis à contribution et fournissent bio-ressources et compensation carbone. Pour maximiser leurs usages productifs et permettre l'approvisionnement des villes, on a largement fait appel à l'automatisation et à un travail saisonnier souvent précaire. L'enjeu est celui de la durabilité de ce modèle productiviste notamment dans sa capacité à permettre la régénération des sols.

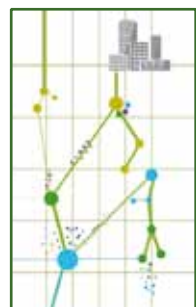


Exploitation maximisée / Filières longues et mondialisées / Stockage / Compétitivité verte / Pilotage à distance

SYSTÈME ENTREPRENANT

En 2040, le rejet du mode de vie des grandes villes sur fond de coût élevé des transports a rendu très attractifs les espaces de faible densité. Ils suscitent l'intérêt d'entrepreneurs. Grâce à leur capital relationnel et aux télécommunications, ceux-ci parviennent à promouvoir des marques territoriales et à développer de nouvelles filières commerciales (aliments, produits culturels...). Des alliances interterritoriales à l'échelle des bassins d'emplois fournissent un cadre favorable à cette créativité locale. L'enjeu principal concerne la compétition entre territoires pour accéder à des ressources et compétences très inégalement réparties.

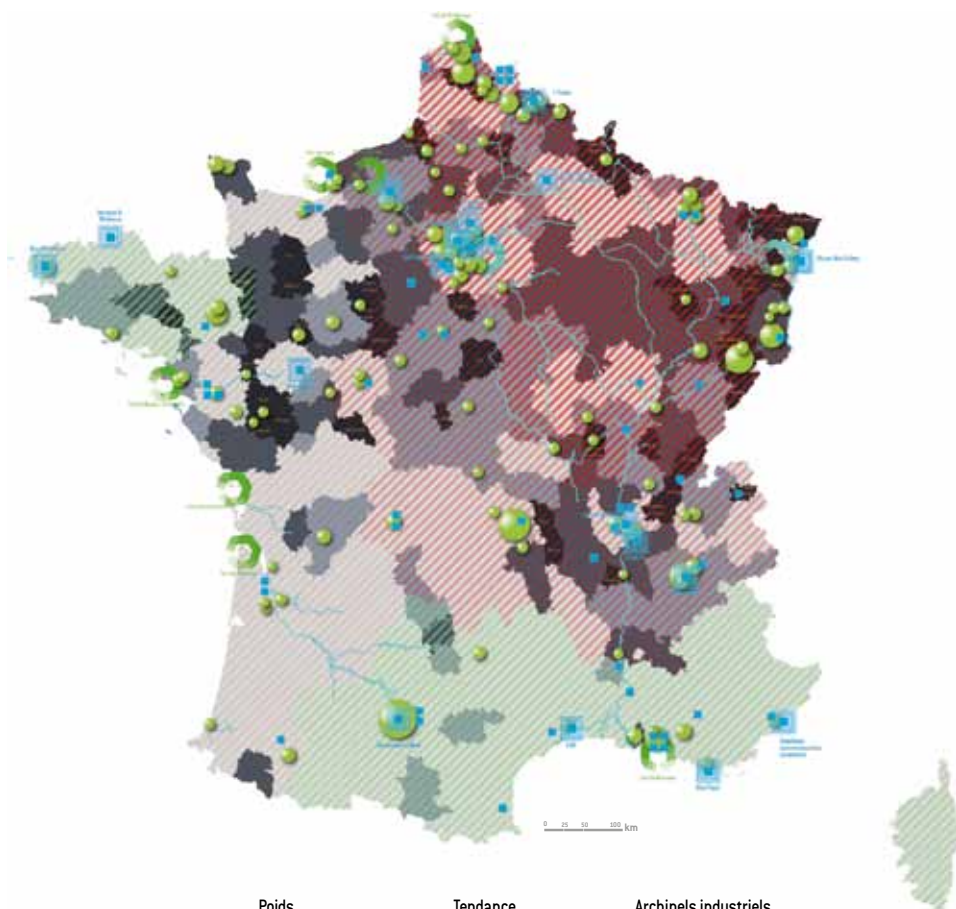
Créativité / Compétition / Opportunisme / Entreprenariat / Clubs innovants / Incubateur / Ancrage / Connexion



Les espaces de la dynamique ind

Vers une nouvelle géographie industrielle ?

Les territoires industriels d'aujourd'hui révèlent un secteur aux formes et situations géographiques variées. La dynamique industrielle (services marchands aux entreprises compris) représente 22% de l'emploi total et de la valeur ajoutée du pays. Elle ne se réduit pas à l'image traditionnelle incarnée par de grandes unités de production. L'évolution de la dynamique industrielle et de la géographie de ses activités, se traduit par une croissance de la dimension immatérielle, la recombinaison des chaînes de valeur ou encore les multilocalisations. De cette tendance à la dispersion et à l'hybridation biens-services résulte une relation inédite entre industrie et territoire, caractérisée par de nouvelles logiques de flux de personnes, de produits manufacturés, d'informations ou encore de capitaux. Face à des contraintes de plus en plus fortes (compétitivité des pays concurrents, risques sanitaires ou environnementaux...), des adaptations économiques sont rendues nécessaires (innovations de process ou de produits). Une nouvelle articulation entre réseaux (de valeurs et de partenaires) et territoires doit être pensée, dont la figure du « cluster » est emblématique.



Poids

Tendance

Archipels industriels



Territoire à base économique industrielle

Poids

Part de l'emploi industriel dans l'emploi total - 2008 (% par zone d'emploi - 2010)



Tendance

Evolution de l'emploi industriel entre 1998 et 2008 (% par région)



Archipel industriel

Pôle de compétitivité

- Mondial ou à vocation mondiale
- National

Usine

Nbre de salariés travaillant dans une usine de + de 1 000 personnes (2010 par commune)



Nœud et flux logistiques

- Grand port maritime
- Voie navigable
- Port autonome fluvial

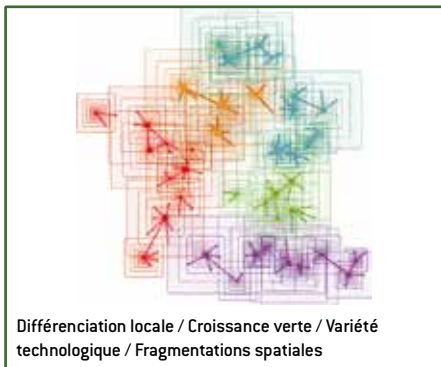
Sources des données : Insee - Usine nouvelle, 2010 - VNF - Pôle emploi - Unistatist 98-2008 Datar 2011 - IGN, 2011

industrielle

Les avens possibles : 4 scénarios en images

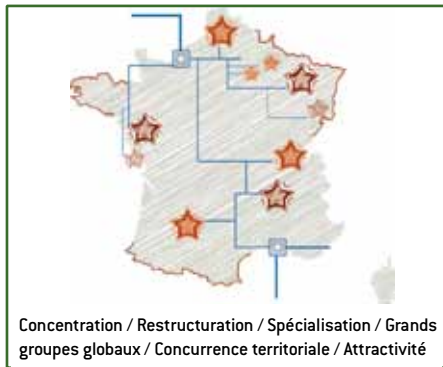
INDUSTRIE VERTE

En 2040, l'économie industrielle se construit autour d'offres de biens et de services à forte valeur ajoutée sociale et environnementale. L'amélioration des performances productives a laissé place à une meilleure utilisation des ressources disponibles. Cette dynamique « verte » basée sur la variété des situations locales, provoque le rapprochement stratégique de territoires présentant des similarités en termes de besoins. Elle entraîne un renouvellement des métiers et des formes d'innovation. La gestion des déséquilibres territoriaux ainsi que la maîtrise des ressources disponibles localement, deviennent des enjeux majeurs.



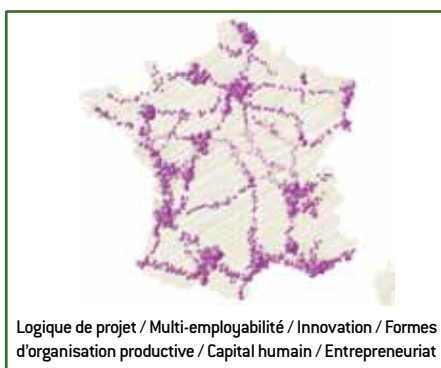
CITADELLES

En 2040, les activités et emplois industriels ont un faible poids dans l'économie. Ils sont concentrés au sein de quelques grandes entreprises spécialisées et innovantes. Celles-ci forment des « citadelles » insérées dans des réseaux mondiaux d'entreprises globales. Ce modèle repose sur le développement de stratégies industrielles régionales, à la fois coopératives et concurrentes. Le principal enjeu concerne la capacité des citadelles à attirer et maintenir les activités, les investissements et le personnel qualifié afin de rester dans la course de la compétition internationale.



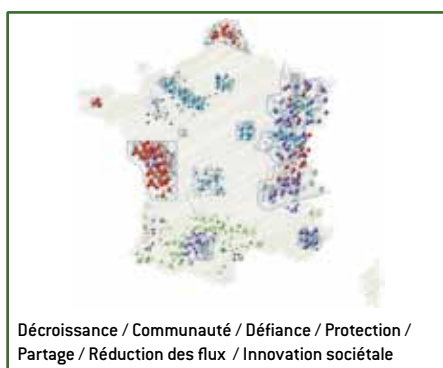
EFFERVESCENCE

En 2040, de fortes préoccupations sociétales dans les domaines de la santé, du cadre de vie ou de l'environnement, encouragent l'apparition d'innovations dans ces secteurs. Celles-ci participent d'une dématérialisation de l'économie se basant désormais sur le contenu informationnel du bien et du service. Souplesse et « flexisécurité » qualifient la nouvelle organisation du travail. Le modèle du contrat salarial exclusif de longue durée laisse place à celui du « salarié sans entreprise ». Mobilité et sécurisation des parcours professionnels deviennent des enjeux centraux pour que ce modèle soit viable et acceptable.



ALTER INDUSTRIALISATION

En 2040, technologies vertes et solutions globales ont montré leurs limites pour répondre aux attentes sociétales, favorisant un retour au protectionnisme à l'échelle nationale. Sur des marchés réduits, des formes de consommation inédites se développent orientées vers la satisfaction des besoins locaux. Cette économie de proximité est symbolisée par une relocalisation des activités industrielles et l'émergence de secteurs répondant aux attentes de « consommateurs responsables ». L'enjeu : trouver l'équilibre entre aspirations sociétales et réponse à des besoins de consommation que seule l'industrie est en capacité de satisfaire.



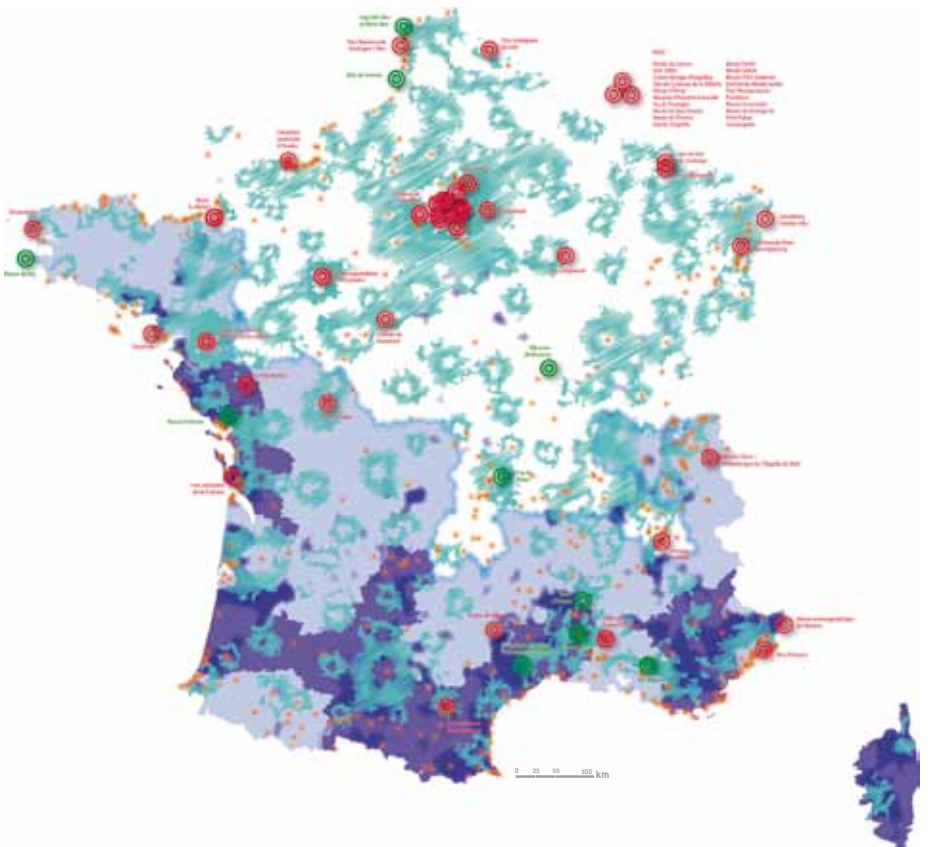
Les espaces de développement

De nouveaux espaces pour résider ?

Selon les moments de la journée, les périodes de l'année ou les âges de leur vie, les français fréquentent différents lieux. Certains sont dédiés au travail, d'autres aux loisirs ou à la consommation, les derniers à l'habitat. De plus en plus éloignés les uns des autres, leur développement résulte de l'essor des mobilités et de pratiques aménagistes qui ont longtemps favorisé la spécialisation fonctionnelle.

Apparaissent ainsi des espaces à vocation résidentielle, qui permettent l'accès au logement et sont d'autant plus attractifs qu'ils offrent des aménités recherchées : confort spatial, cadre de vie préservé, proximité de la nature, climat privilégié, services de proximité, sécurité, voire fabrique d'entre-soi.

Parmi ceux-ci figurent les couronnes et corridors périurbains qui, après cinquante ans, concernent 24% de la population française et 38% du territoire national. D'autres territoires, plus touristiques et majoritairement situés au sud et à l'ouest du pays, accueillent des populations durant le week-end, les vacances ou lors de leur retraite.



Espace résidentiel attractif

Espace périurbain

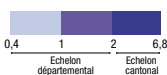
Archipels touristiques



Plaques résidentielles

Espace résidentiel attractif

Taux de croissance de la population due au solde migratoire entre 1999 et 2007 (exprimé en %)
[moyenne France : 0,4 %]



Espace périurbain

Couronnes des grands pôles et communes multipolarisées des grandes aires urbaines



Archipel touristique



Station classée de tourisme



Grand site «naturel» de France



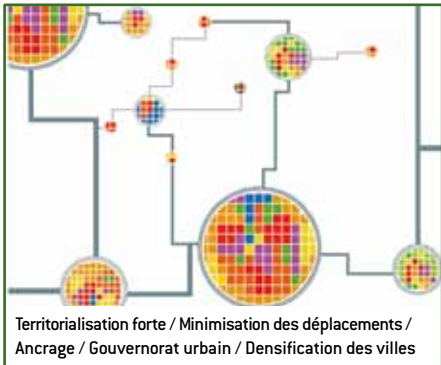
Site culturel et récréatif dont les entrées sont comptabilisées et qui a reçu + de 400 000 visiteurs en 2009.

résidentiel et touristique

Les avènements possibles : 4 scénarios en images

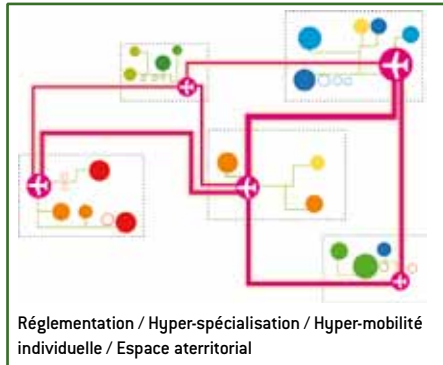
LES OASIS

En 2040, la rareté énergétique impose une réduction des mobilités et une ré-agglomération des lieux de travail, résidence et loisirs. Cette situation est rendue possible par des politiques de densification et de gestion économe. Espaces urbains régulés, accolés à des zones rurales préservées et centrées sur la production alimentaire, forment des ensembles dotés d'une certaine autonomie politique. Le sentiment d'appartenance locale est fort et la concurrence entre « oasis » parfois vive. Dans ces villes compactes où la liberté d'aller et venir est contingente, le vivre-ensemble devient un enjeu majeur.



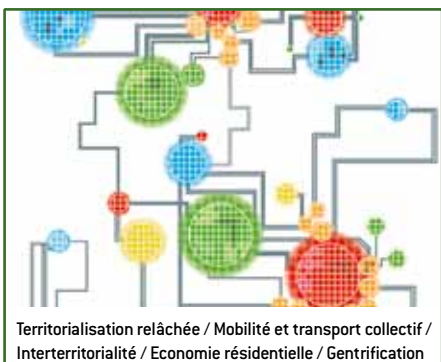
LES SPOTS

En 2040, on assiste à un accroissement des pratiques individualistes et consuméristes. La frénésie de mobilités provoque la déconnexion des individus aux territoires. Les nœuds de transit se spécialisent. On pratique les hauts-lieux du commerce, du tourisme... Les populations s'y concentrent, vivant de biens et services importés. L'Etat se charge de maintenir un semblant de cohésion entre ces « spots » et les friches du territoire national. Les réseaux assèchent les territoires, ce qui suscite des enjeux de revitalisation des hinterlands mais aussi d'équité sociale entre la classe créative et ceux pour qui la mobilité est subie.



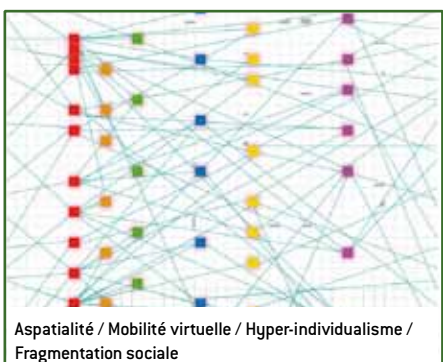
LES SPHÈRES

En 2040, des solutions mobilitaires ont été mises sur le marché permettant à la périurbanisation de se poursuivre durablement. On assiste à une spécialisation fonctionnelle encore accrue des espaces qu'occupent sans se côtoyer étudiants, employés, cadres, ou touristes. Cette situation renforce le sentiment d'appartenance aux lieux de résidence, les lieux de travail étant désertés hors des heures ouvrées. L'intercommunalité défensive est de rigueur et constitue le meilleur moyen pour vivre dans sa « sphère ». Le dépassement des logiques communautaires devient un défi majeur de cohésion nationale.



LE WEB

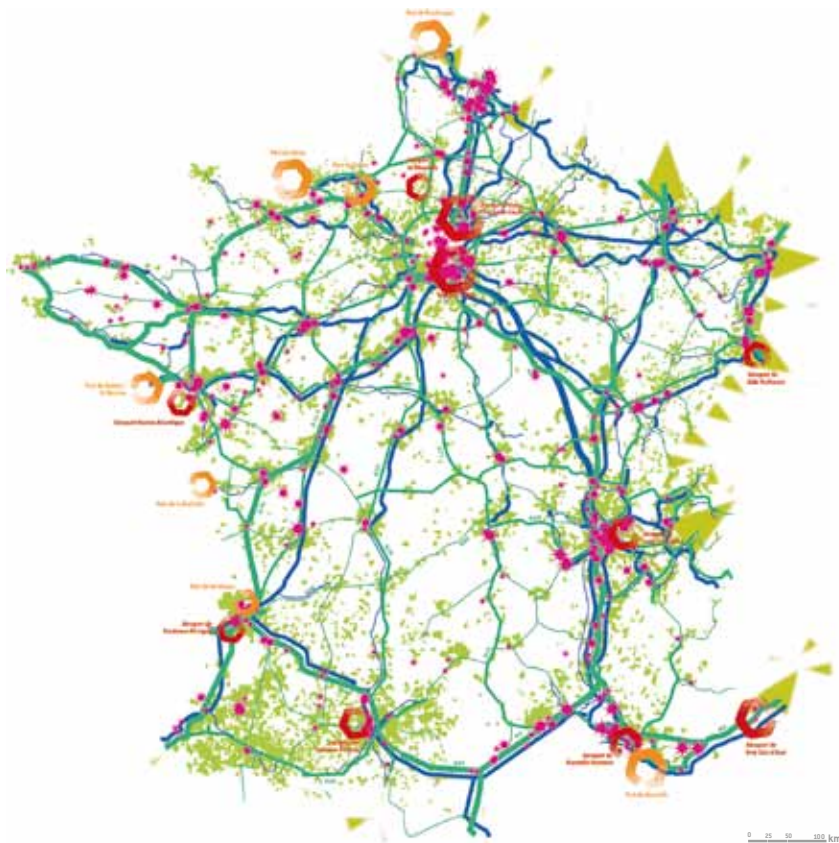
En 2040, l'hyperconnexion à Internet transforme notre rapport au monde. Le territoire est peu investi par ses habitants car il est possible de disposer d'un accès illimité à tout sans se déplacer. La production est délocalisée. Le sentiment d'ubiquité et l'explosion de la vente par correspondance suppriment l'économie résidentielle puisqu'on ne consomme plus sur place, et le tourisme, puisqu'on voyage virtuellement. L'espace public s'est déplacé sur le Web et est devenu un enjeu de citoyenneté et de sécurité sensible.



Les portes d'entrée de la France et

Vers l'avènement des réseaux ?

La mondialisation, et son expression territoriale la plus courante, la métropolisation, dessinent des territoires marqués par la circulation et l'échange. Depuis les années 60, le nombre de passagers aériens a par exemple doublé tous les dix ans. Quant au transport maritime par containers, il représente désormais près des 2/3 du commerce mondial en valeur et les 3/4 en volume. Les TIC (ordinateurs, tablettes ou smartphones) participent pleinement de cet accroissement de la mobilité qui modifie les relations des sociétés à l'espace, devenant la base de leur organisation. Ces nouveaux territoires sont traversés par des flux de toute nature (navetteurs, touristes, marchandises, informations, capitaux) et s'organisent à partir de « portes d'entrées ». Qu'elles soient terrestres (gares ferroviaires), maritimes (ports), aériennes (aéroports), territoriales (métropoles), ces portes polarisent une part importante de tous les flux générés. Une société où la mobilité est généralisée réinterroge les rapports qu'entretiennent les individus aux territoires. Les frontières ont tendance à s'effacer et le monde des réseaux (transports, numérique...) à devenir de plus en plus prégnant. La capacité de régulation d'un tel système ainsi que sa grande vulnérabilité (interruption de trafic, saturations, bugs...) sont au centre de toutes les attentions.



Réticularité



Mobilité périurbaine



Portes et hubs



Territoire de la mobilité

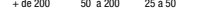
Trafic routier
(moyenne annuelle de la circulation journalière en 2007 sur les routes nationales et autoroutes)



Mobilité périurbaine
(exprimée par les communes ayant plus de 50 % de ménages bi-motorisés en 1999)



Trafic ferroviaire
(nbre moyen de trains par jour en 2008)

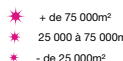


Mobilité transfrontalière
(nbre de travailleurs transfrontaliers en 2008)



Porte d'entrée

Entrepôt de la grande distribution
(surfaces cumulées d'entrepôts par commune en 2007)



Trafic portuaire
(millions de tonnes de marchandises en 2006)



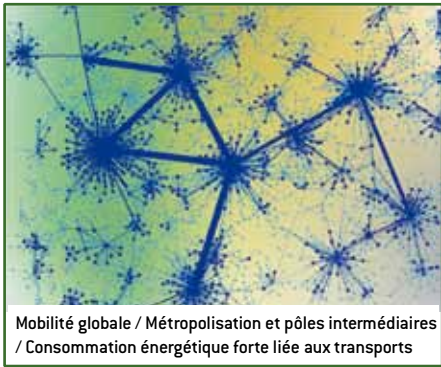
Trafic aériportuaire
(millions de passagers en 2008)

les systèmes territoriaux des flux

Les avènements possibles : 4 scénarios en images

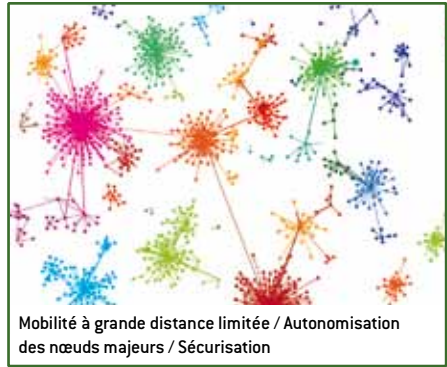
POLARISÉ

En 2040, l'hypermobilité est facilitée par des infrastructures et un cadencement performants résultant d'un volontarisme politique fort et d'une coopération avec tous les opérateurs. Un système polycentrique s'organise autour d'un nombre restreint de métropoles et de portes d'entrée globales fortement interconnectées. Elles constituent autant de « hubs ». Ce système génère une facture énergétique lourde ainsi que des nuisances (pollutions) ouvrant droit à indemnités. Favoriser l'accès de tous à la mobilité est un enjeu majeur de ce scénario.



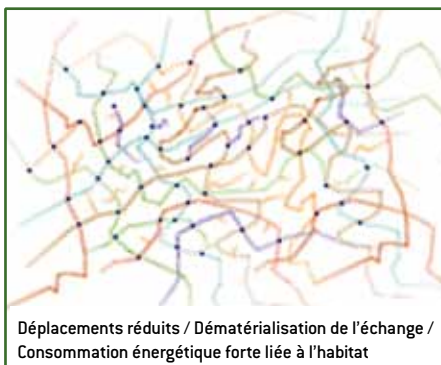
ARCHIPELLISÉ

En 2040, pour préserver les ressources environnementales, la mobilité des individus est limitée sur les grandes distances. Les flux sont essentiellement constitués de marchandises et sont démultipliés. Dans ce système constitué de cités-Etats, de grands groupes privés contrôlent les circulations (taxes, péages). Celles-ci se concentrent au niveau mondial dans de grands nœuds de communication concurrentiels. Ce système permet une maîtrise environnementale exemplaire dès lors que des alternatives à la mobilité sont déployées (TIC, boucles locales d'approvisionnement).



DILUÉ

En 2040, grâce à l'explosion des TIC et des possibilités d'ubiquité qu'elles offrent, la mobilité est réduite et les déplacements s'opèrent principalement sur de courtes distances. La périurbanisation s'est généralisée et la puissance publique a perdu sa légitimité. Un gouvernement par agences prend sa place, encouragé par le renforcement des identités locales. Deux enjeux ressortent : la préservation des paysages et le développement de l'accessibilité pour tous aux services et aux équipements collectifs.



FLUIDIFIÉ

En 2040, pour surmonter les défis de l'innovation et de la créativité, la société a dû radicalement changer. Elle est devenue nomade. Les mobilités intenses transforment les réseaux de transport en nouveaux lieux de vie. Le droit à la mobilité est renforcé et permet à tous les projets économiques et de développement de se réaliser sur l'ensemble des territoires. Ceux-ci voient leurs frontières devenir poreuses. Le principal enjeu consiste à imaginer un cadre d'action politique permettant de réguler ces espaces-réseaux.



Deux ans et demi après le lancement de son programme *Territoires 2040*, la DATAR a souhaité consacrer un temps de réflexion et de vulgarisation autour de l'abondante production iconographique qui accompagne et en même temps nourrit la prospective.

Loin d'être de simples illustrations, ces représentations constituent des objets centraux de *Territoires 2040*, qui aident à la fois à penser différemment le territoire et en même temps à faciliter la médiation et la compréhension des idées soumises au débat.

Les cartes présentées dans ce supplément de *Territoires en mouvement* constituent une adaptation des dix panneaux de l'exposition *La France de 2040* organisée en partenariat avec *Acteurs publics* au Conseil économique, social et environnemental du 21 mars au 3 juin 2012.

L'ensemble des travaux issus du programme *Territoires 2040* sont publiés dans la revue éponyme et sur le site-portal de l'aménagement du territoire www.territoires.gouv.fr rubriques prospective et cartothèque.

